I INTRODUCTION 1

II SITUATION POLITIQUE ET ÉCONOMIQUE DE BEYROUTH AU

XIXème SIÈCLE 7

Privilège commerciaux français sous les Ottomans 8

Les apports de l’occupation égyptienne 14

La création du Lazaret à Beyrouth 16

Progrès dans le domaine de la navigation et du transport 22

L'avènement de la représentation diplomatique européenne 28

Quelques familles bénéficiant de la protection des consulats étrangers 34

Le développement des affaires commerciales modernes 38

La menace égyptienne pour les ambitions occidentales 40

Le développement de l’industrie de la soie par des investisseurs lyonnais 42

Le rôle des “intermédiaires” 45

III LE SERVICE POSTAL FRANÇAIS EN MÉDITERRANÉE ORIENTALE

ET SON BUREAU À BEYROUTH 62

Le premier service postal maritime français d’outremer 64

Les Paquebots de la Méditerranée et les Messageries Maritimes 66

Les routes maritimes françaises de Beyrouth vers Marseille 70

L’origine des bureaux de poste étrangers en Méditerranée orientale 74

Le bureau de poste français à Beyrouth 82

Un aperçu des timbres-poste, cachets à date, cachets d’oblitération et tarifs

utilisés au bureau de poste français à Beyrouth 90

IV DESCRIPTION DES ITEMS POSTAUX 97

1. Plis précédant l’entrée de la France dans l’Union Postale Universelle

(U.P.U.) en 1876 106

1. Plis destinés à la France par ordre chronologique avec les tarifs postaux

Correspondants 107

A.1 Tarif postal pour la France fondé sur le poids et la distance marine 108

A.2 Tarif postal pour la France de 10 décimes (1 franc) 109

A.3 Réduction du tarif postal en France d’1 franc (100 centimes) à 50c

pour les lettres jusqu’à 7,5 g pour encourager l’affranchissement

des lettres. Une taxe de 10 décimes s’applique toujours sur

les lettres non-affranchies 115

A.4 Le tarif postal de 50c vers la France s’applique désormais aux

envois qui pèsent jusqu’à 10g. Les lettres non affranchies restent

taxées à 10 décimes 121

A.5 Le tarif postal pour la France est réduit de 50c à 40c 125

A.6 Le tarif postal pour la France est augmenté de 50c à 80c et à 110c

pour les lettres non affranchies après le coût des réparations

résultant de la défaite des Français dans la guerre

franco-prussienne 134

B Plis envoyés à partir du bureau de poste français à Beyrouth pour

Les destinations autres que la France 138

1. Plis (toutes destinations) couvrant la période qui suit l’entrée de la France

Dans l’U.P.U. jusqu’à la première guerre mondiale (1876-1914) 160

A Plis au port simple de 30 centimes 161

B Plis au port simple de 25 centimes 164

C Items postaux au-delà des tarifs simples et items en recommandé 173

D Imprimés et cartes postales avec cinq mots ou moins au tarif de

5 centimes 182

E Entiers postaux (cartes) et cartes postales comportant plus de cinq

mots au tarif de 10 centimes 188

3 Listes des plis portant le cachet postal “BM” (“Boîte Maritimes ») 193

4 Items postaux militaires 196

V ANNEXES

ANNEXE 1 1857-1884, Timbres-poste français de la métropole en usage

au bureau de poste français de Beyrouth 203

1885-1901, Timbres-poste français de la métropole avec

surcharge pour le Levant 207

1902-1914, Utilisation de timbres-poste à dénomination du

‘Levant’. Les valeurs de moins de 25c n’étaient pas surchargées

en monnaie turque 208

APPENDIX 2 Marques postales du bureau de poste français qui figurant dans cette collection 211

APPENDIX 3 Renseignements clés au sujet des items postaux 213

APPENDIX 4 Terminologie postale 218

Bibliographie 224

Index 227